

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	09 Novembre 2018	Séance du : 23 Novembre 2018
	<u>Votes : 33</u>	L'An Deux Mille dix-huit, le 23 Novembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 25	Pour : 33	
Absents : 12	Contre :	
Représentés : 8	Abstention :	

Etaient présents : Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), , M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents représentés : M. Claude REVEL (Canet) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)

Absents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Objet : Théâtre le Sillon – Convention de partenariat « parcours culturels en cœur d'Hérault »

Monsieur Valero rappelle que par délibération en date du 4 juillet 2018, le Conseil communautaire a approuvé le projet « Parcours Culturels en Cœur d'Hérault » porté conjointement par la Communauté de communes du Clermontais, la Communauté de communes du Lodévois et Larzac et le Sonambule.

Afin d'organiser la mise en œuvre de ce projet entre les différents partenaires, Monsieur Valero propose aux membres du Conseil communautaire d'approuver la convention tripartite dont le projet est annexé aux présentes.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Valero et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention tripartite dont le projet est annexé aux présentes,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'JCL', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top edge and 'HÉRAULT' at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a sun, a castle tower, and a figure holding a staff.

Jean-Claude LACROIX